

cile d'obtenir pour rien. L'inobservation par l'Annam du traité de 1787 entre la cour de Versailles et Cia Long ; trente années de la plus terrible persécution qu'on ait vue depuis celle du Japon au XVII^e siècle, le massacre de nos nationaux, emprisonnés, tenaillés, coupés en morceaux pour le seul crime d'être venus enseigner aux Annamites à être vertueux, bons envers leurs semblables et fidèles à leurs princes ; les insultes faites à notre pavillon, les guet-apens tendus à nos officiers, justifiaient, plus qu'il n'en était besoin, l'intervention du gouvernement français dans les affaires annamites. Il fallait aller à Hué, s'emparer de la capitale, détrôner le Roi et à sa place un de nos partisans.

Jamais si belle occasion ne s'était présentée ; un prétendant chrétien de la famille de Lê, toujours chère aux Tonkinois, avait réussi à rallier à sa cause un grand nombre d'indigènes ; déjà il s'était emparé de six provinces du Tonkin. Avant de marcher sur Hué, il fit demander à l'amiral gouverneur de Saïgon, de le soutenir. La seule présence des troupes françaises, appuyant l'action des Tonkinois, eût suffi pour faire tomber la capitale aux mains des insurgés. L'amiral Bonnard le savait ; il savait aussi que le prétendant s'engageait d'ores et déjà à mettre son pays sous le protectorat français, s'il réussissait à le conquérir ; il savait encore que la qualité de chrétien de Petra Lê Phung le mettait dans l'impossibilité de manquer à sa parole, puisqu'il avait absolument besoin de notre appui moral pour maintenir en pays païen sa couronne royale sur sa tête chrétienne. L'amiral Bonnard savait tout cela, et il ne se remua pas, perdant ainsi la plus belle occasion qui jamais se rencontra de conquérir un royaume aussi bon compte. C'est, je crois, la plus grosse faute qui eût été commise dans l'histoire de l'occupation de l'Annam ; ce n'est pas la seule. Je ne ferai pas mention des autres.

(A suivre).